

À mi-chemin de la période de mise en candidature **Le Bureau des élections a reçu 90 candidatures pour combler les postes électifs**

Montréal, le 28 septembre 2009 – En prévision de l'élection municipale générale qui aura lieu le 1er novembre 2009, le président d'élection de Montréal, Me Yves Saindon, annonce qu'à mi-chemin de la période de mise en candidature qui se tient du 18 septembre au 2 octobre, 90 déclarations de candidature ont été déposées pour combler les 103 postes électifs.

Les postes électifs sont les suivants : maire de la Ville (1 poste), maires d'arrondissement (18 postes), conseillers de la ville (46 postes) et conseillers d'arrondissement (38 postes). Soulignons que les 90 déclarations de candidature couvrent l'ensemble des postes électifs et se répartissent comme suit :

- maire de la ville : 2 déclarations de candidature
- maires d'arrondissement : 10 déclarations de candidature
- conseillers de la ville : 54 déclarations de candidature
- conseillers d'arrondissement : 24 déclarations de candidature

La liste des personnes ayant déposé leur candidature en date du vendredi 25 septembre, à 16 h30, est disponible sur le site web www.ville.montreal.qc.ca/election.

Rappelons que les personnes désirant déposer une déclaration de candidature peuvent le faire jusqu'au vendredi 2 octobre à 16 h30. Les conditions requises pour soumettre sa candidature sont indiquées sur le site web d'Élection Montréal, sous la rubrique «Soumettre sa candidature», à l'adresse suivante : www.ville.montreal.qc.ca/election.

-30-

Source : Bureau des élections de Montréal
ville.montreal.qc.ca/election

Renseignements : Gonzalo Nunez
Relations avec les médias
514 868-1127